



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

arsc  Terre Sainte

Table des matières



Préambule

Mot du président

3

1 Gouvernance

1.1 L'Assemblée générale des actionnaires

5

1.2 Le Conseil d'administration

6

1.3 La Société Arsco SA

8

2 Exercice 2024

2.1 Faits marquants

9

2.2 Travaux effectués

9

2.2.1 Collège de « Terre Sainte » aux Rojalets

9

2.2.2 Collège « Necker » au Chaucey

13

2.3 Les grands projets

15

2.3.1 Piscine-patinoire

15

2.3.2 Le projet VD4

15

2.3.2.1 Projet d'infrastructure sportive

15

2.3.2.2 Projection d'évolution du site des Rojalets

17

2.4 Affichage Numérique Frontal

17

2.5 Manifestations, utilisation des locaux

18

2.5.1 Théâtre

18

2.6 Système de contrôle interne

20

2.7 Gestion du patrimoine

20

2.8 Gestion des énergies

20

2.8.1 Bilan des consommations

20

2.8.2 Energie électrique

21

2.8.3 Energie photovoltaïque

21

2.8.4 Bilan environnemental des consommations
électriques

22

2.8.5 Energie thermique

22

2.8.6 Bilan environnemental des consommations
thermiques

23

2.8.7 Bilan environnemental global

23

2.9 Mise en place de l'ERP

24

2.10 Communications

24

Assemblée générale ordinaire du 8 avril 2025

Préambule

2024, année de transition

L'année 2024 a été une année de transition dont l'objectif visait à transformer Arsco SA en une société immobilière plus professionnelle et plus efficace. Ce gros chantier a eu pour vocation de poser les bases des futurs enjeux immobiliers et aménagements publics attendus et demandés par la population de Terre Sainte. Tout cela dans un contexte d'évolution démographique important pour notre région.

Cet objectif de transformation a pu être atteint grâce à l'arrivée d'un directeur général, en la personne de Monsieur Joël Michelot. Le profil et les compétences de celui-ci ont permis de restructurer l'organisation opérationnelle et administrative en très peu de temps. Qu'il en soit sincèrement remercié.

Cette restructuration a nécessité une refonte de l'organisation opérationnelle, une redéfinition des cahiers des charges et des rôles de chacun pour augmenter l'efficacité de chaque poste de travail. L'organisation administrative a pu être fondamentalement revue et dynamisée grâce à l'acquisition d'outils informatiques modernes ; en particulier en comptabilité, gestion, organisation du travail quotidien et des collaborateurs, et ressources humaines.

Autre fait à relever, cette année 2024 a vu l'acquisition du centre sportif des Rojalets jusque là propriété des communes de Commugny et de Coppet par Arsco SA. Par cet achat, la société Arsco SA est devenue proprié-

taire des lieux et en possède désormais la charge de l'exploitation dès le 1^{er} janvier 2025. Je profite de cette occasion pour remercier les autorités politiques de ces deux communes pour leur excellente collaboration dans le contexte spécifique de cette acquisition.

En bref, l'année 2024 a été marquée par les travaux importants suivants :

- Le début du chantier de réaménagement du rez-de-chaussée du Collège des Rojalets.
Cet aménagement va permettre de créer des classes supplémentaires et des classes spécialisées comme les ateliers de travaux manuels et d'informatique.
- La première phase de notre politique de transition énergétique, concrétisée par la pose de panneaux photovoltaïques sur le Collège des Rojalets.
Nous pouvons être satisfait-e-s de cette installation. Les premiers résultats d'autoconsommation électrique et leur impact sur la facture de consommation d'électricité de ce collège sont bien réels. Cette politique de transition énergétique va se poursuivre par la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits de la piscine, la patinoire et du Théâtre de Terre Sainte.
- À propos du chantier de la piscine et de la patinoire, les faits notables de l'année sont la pose des charpentes et l'intervention des corps de métiers du second œuvre. Pour la piscine, sa mise à disposition de la population est toujours prévue pour la rentrée scolaire 2025-2026. Concernant la patinoire, cette installation sera disponible au début de la saison hivernale

2025-2026 soit en octobre 2025. Une communication régulière de l'avancement de ce chantier est visible sur notre site internet www.arsco.ch

Les projets en cours d'étude, les plus significatifs, sont :

- Un projet de construction d'une salle de gymnastique double VD4 ou triple VD6 au Chaucey.
- Étude de l'évolution du pôle scolaire du Chaucey.
- La mise en conformité des installations sportives extérieures du Collège des Rojalets.

2025, année de concrétisations

L'année 2025 sera l'année de la concrétisation et la finalisation de projets importants comme :

- La piscine-patinoire aux Rojalets.
- L'aménagement du rez-de-chaussée du Collège des Rojalets.
- La mise en conformité des installations sportives extérieures du Collège des Rojalets.
- La pose de panneaux photovoltaïques sur les toits de la piscine et la patinoire des Rojalets.
- La pose de panneaux photovoltaïques sur le toit du Théâtre des Rojalets.

L'engagement de nouveaux collaborateurs en perspective de l'exploitation et de l'opérationnel de ces projets seront nécessaires. Ils sont indispensables pour assurer le bon fonctionnement de ces nouveaux équipements et infrastructures. Ils seront effectués avec une gestion efficiente, tant sur l'aspect humain que financier.

Conclusions

Les objectifs fixés par le Conseil d'administration pour l'année 2024 sont pleinement atteints. A l'appui de la nouvelle organisation, mise en place courant de cette même année, nous affirmons notre pleine confiance en notre société Arsco SA, dont les fondations sont des plus solides. Nous sommes déterminés à poursuivre notre travail sur cette lancée, pour consolider nos actions, répondre aux attentes de notre population et réaliser les évolutions souhaitées.

Un grand merci à tous les membres du Conseil d'administration d'Arsco SA pour leur investissement personnel, pas toujours reconnu et apprécié à leur juste valeur, auprès de notre collectivité de notre région de Terre Sainte.

Un grand merci également à toutes les collaboratrices et les collaborateurs qui, ont dû cette année 2024, affronter des grands changements dans leur activité professionnelle; ils ont démontré un grand sens d'adaptation et un esprit positif.

Pour le Conseil d'administration
Le Président, Jean-Claude Trotti

Fait, le 31 janvier 2025

1

Gouvernance

1.1 L'Assemblée générale des actionnaires

La convention des actionnaires relative à la société immobilière Arsco SA précise la répartition des communes actionnaires conformément au tableau ci-dessous.

Actionnaires – répartition des actions
Validation au Conseil d'administration au 14 juin 2022

Communes actionnaires	Actions	Montant Capital-Actions
Bogis-Bossey	46	4'600
Chavannes-de-Bogis	52	5'200
Chavannes-des-Bois	68	6'800
Commugny	154	15'400
Coppet	165	16'500
Crans	122	12'200
Founex	196	19'600
Mies	113	11'300
Tannay	84	8'400
Total	1'000	100'000

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires quant à elle s'est tenue en date du 16 avril 2024.





1.2 Le Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration du 1^{er} janvier 2024
au 31 décembre 2024 - Législature 2021-2026

Communes actionnaires	Nom	Prénom
Bogis-Bossey	Meyer	Marc
Chavannes-de-Bogis	Tendon	John
Chavannes-des-Bois	Anderson Sparks	Keri
Commugny	Wohlschlag	Xavier
Coppet	Pascaud	Jean
Coppet	Trotti	Jean-Claude, Président
Crans	Pini	Johanna
Founex	Kunz-Harris	Lucie
Mies	Emery	Stéphanie
Tannay	Schlegel	Michaël

Composition des commissions, dicastères du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 Législature 2021-2026

D Dicastère **C** Commission

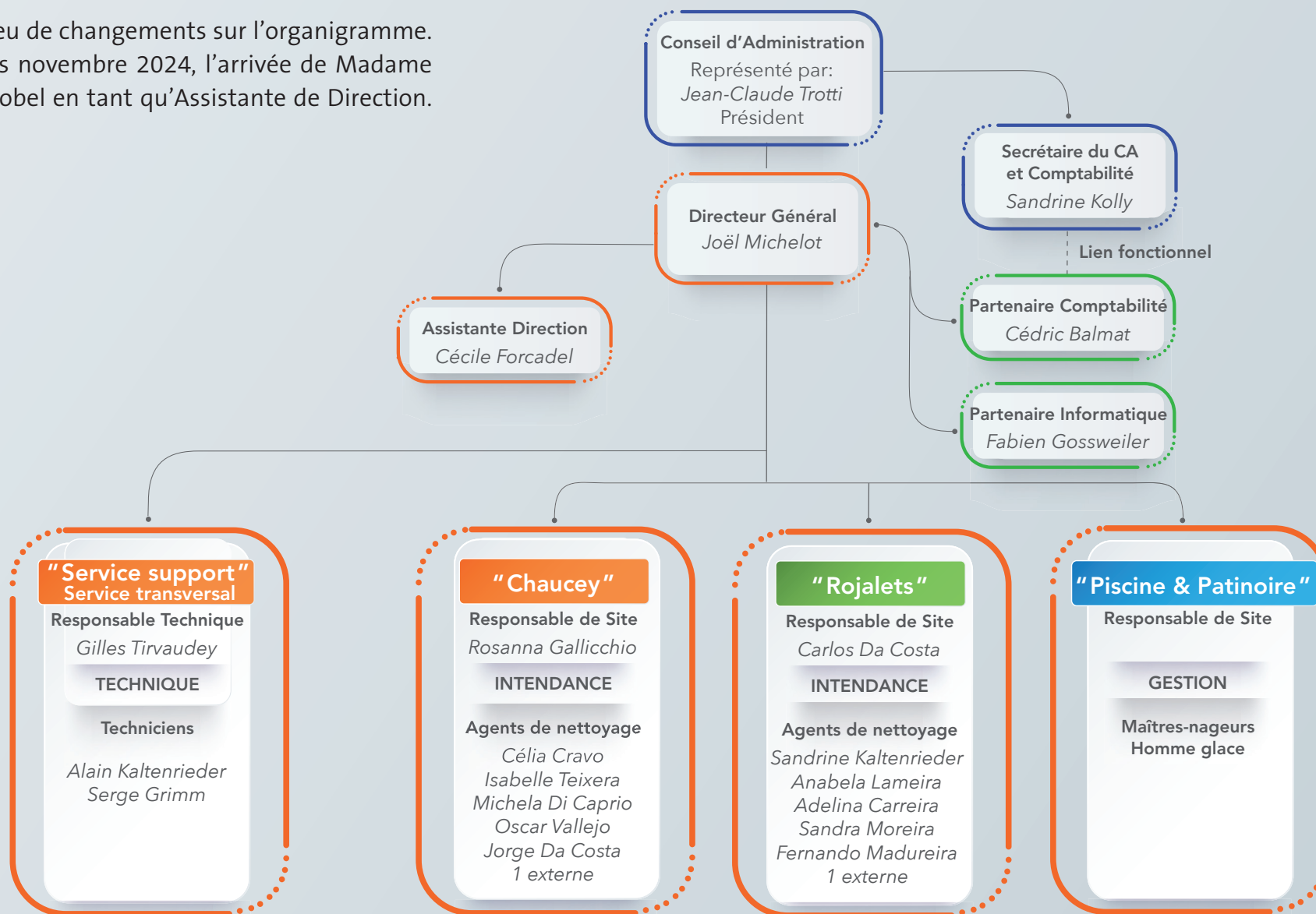
ADMINISTRATION SECRETARIAT BATIMENTS INFRASTRUCTURES	D Organisation du Conseil d'administration Organisation et relations avec le secrétariat du Conseil d'administration Coordination générale du fonctionnement d'Arsco SA Relations avec les Actionnaires Relations avec les Autorités politique communales et cantonales Projet de construction d'ouvrages et de transformations, relations avec les mandataires et suivi des travaux	Jean-Claude Trotti, Président
COMMUNICATION	D Développement de la stratégie de communication Communication auprès des Autorités politiques Communication auprès de la population Garant de la mise à jour du site Arsco.ch	Marc Meyer, Vice-président
FINANCES SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE (SCI)	C Relations bancaires, emprunts Politique de facturation Supervision de la dette Mise en place stratégie TVA	Johanna Pini, Administratrice
RESSOURCES HUMAINES	D Structure organisationnelle Engagement du personnel Adaptation des salaires du personnel Relations avec le personnel	Xavier Wohlschlag, Administrateur
BATIMENTS INFRASTRUCTURES TRANSITION ENERGETIQUE	C Suivi des entretiens et travaux de maintenance des bâtiments Projet de construction d'ouvrages et de transformations, relations avec les mandataires et suivi des travaux Développement de la transition énergétique	Jean Pascaud, Administrateur
MANIFESTATIONS EVENEMENTS	D Organisation des événements (manifestations, réceptions)	Keri Anderson Sparks, Administratrice
RELATIONS AVEC L'APEJ	D Relations avec l'APEJ	Stéphanie Emery, Administratrice
BATIMENTS INFRASTRUCTURES INFORMATIQUE	D Projet de construction d'ouvrages et de transformations, relations avec les mandataires et suivi des travaux Suivi des équipements et réseaux informatiques Suivi entretiens et travaux de maintenance des bâtiments	Michaël Schlegel, Administrateur
SECURITE	D Suivi des mesures d'amélioration qualitatives et sécuritaires Surveillance sur les mesures sanitaires et sécuritaires	John Tendon, Administrateur
MOBILITE STATIONNEMENT	D Suivi de la mise en place de la politique de la mobilité entre et autour des bâtiments appartenant à Arsco SA Mise en place de la politique de stationnement Développement de la mobilité douce	Lucie Kunz-Harris, Administratrice

1.3 La Société Arsko SA



Organigramme de fonctionnement

Il y a très peu de changements sur l'organigramme.
A noter, dès novembre 2024, l'arrivée de Madame Nadia Vontobel en tant qu'Assistante de Direction.



2

Exercice 2024

2.1 Faits marquants

L'année a été marquée par le rachat du centre sportif des Rojalets, renforçant notre gestion du patrimoine, et l'implémentation d'un nouvel ERP, optimisant nos processus internes. Nous avons également finalisé l'élaboration du cahier des charges de la salle de gymnastique VD4.

Par ailleurs, nous avons finalisé les autorisations de construire pour le projet rez-de-chaussée et mis en place le regroupement des consommateurs, permettant une meilleure gestion énergétique et une optimisation de l'autoconsommation de notre production photovoltaïque.

2.2 Travaux effectués

Une part importante des interventions réalisées par Arsko SA concerne l'entretien courant des bâtiments. Il s'agit notamment du nettoyage des locaux et des extérieurs, des dépannages, des diverses réparations, de la maintenance des installations et équipements techniques ou du renouvellement d'équipement. Des travaux périodiques dans les locaux, tels que peinture ou traitement des sols, permettent un rafraîchissement régulier. Outre ces interventions, des projets plus conséquents, mentionnés ci-dessous, ont été entrepris durant l'année.

2.2.1 Collège de « Terre Sainte » aux Rojalets

Contrôle OIBT : L'ordonnance sur les installations électriques à basse tension impose un contrôle périodique tous les cinq ans dans les bâtiments scolaires. Lors du contrôle de 2024, 73 mesures ont été identifiées. 65% de ces mesures ont été corrigées en interne et validées par une entreprise d'électricité agréée. Les 35% restantes ont été corrigées par cette même société.

Assainissement marches escaliers secteur C et D :

Nous avons récemment entrepris la rénovation de l'escalier en remplaçant l'ancien revêtement par un nouveau en PVC. Ce choix a été motivé par la durabilité, l'esthétique moderne, et l'entretien facile qu'offre ce matériau. Le processus a commencé par une évaluation minutieuse de l'escalier existant, où nous avons pris des mesures précises pour garantir une installation parfaite. Le PVC sélectionné est à la fois résistant et antidérapant, assurant ainsi la sécurité tout en apportant une touche élégante à l'intérieur.

La préparation de l'escalier a impliqué un nettoyage en profondeur et le retrait de l'ancien revêtement. Nous avons ensuite découpé le PVC aux dimensions exactes de chaque marche, avant de le fixer avec soin en utilisant une colle spécialisée pour assurer une adhérence durable. Pour parfaire l'installation, nous avons ajouté des profils de finition en PVC, donnant à l'escalier un aspect professionnel et soigné. L'escalier



est rafraîchi, améliorant non seulement l'apparence de l'espace, mais résistant également aux rigueurs de l'utilisation quotidienne avec un entretien minimal.

Assainissement de l'éclairage des classes : Depuis plusieurs années, le renouvellement des installations d'éclairage par des installations énergétiquement efficaces est régulier. Courant 2024, cette action a été réalisée pour les classes informatiques et pour une classe de dessin. Outre les aspects d'économie énergétique apportés par la mise en place d'un éclairage LED, il faut noter également une amélioration importante du confort visuel, favorable à l'enseignement.

Assainissement de la classe de dessin : La salle de dessin a été aménagée avec un revêtement de sol en PVC, alliant durabilité, esthétisme et confort. Ce choix de matériau offre une résistance optimale aux passages fréquents et aux diverses activités. Grâce à ses propriétés anti-dérapantes et faciles d'entretien, le sol en PVC assure une sécurité maximale tout en restant simple à nettoyer. Les tons neutres et apaisants du revêtement créent une atmosphère propice à la concentration, permettant aux élèves de se plonger pleinement dans leur travail. De plus, sa surface légèrement texturée est idéale pour dissimuler les éventuelles traces d'usure, garantissant ainsi une apparence toujours agréable. Ce sol en PVC reflète parfaitement l'équilibre

entre fonctionnalité et design, faisant de cette salle de dessin un espace de création moderne et pratique. Afin d'améliorer le confort de travail de cette salle, un assainissement de l'éclairage a également été réalisé avec la mise en place d'un éclairage LED performant.

Rénovation et maintenance des établis : Durant les vacances de Pâques, Arsko SA s'est attelé à la rénovation de ses établis. Une initiative ayant pour but de créer un environnement plus fonctionnel, ergonomique et esthétique. La rénovation des établis représente une étape importante dans son engagement envers le bien-être de ses employés et l'amélioration de ses processus de travail. Les retours et suggestions des collaborateurs ont été pris en compte pour concevoir des espaces favorisant la productivité, la collaboration et le confort. Lors de la mise en œuvre de ces améliorations, des équipes spécialisées ont travaillé avec soin pour minimiser le plus possible les perturbations occasionnées.

Remplacement machines du restaurant : Courant octobre 2024, les marmites basculantes d'origine sont tombées en panne, sans possibilité de réparation. Il a été nécessaire de procéder à leur remplacement, mais également à la mise en place d'une marmite provisoire, en raison des délais de livraison et de pose des nouvelles marmites. Celles-ci ont été posées durant les vacances de



Assainissement de l'éclairage des classes



Rénovation et maintenance des établis

fin d'année, afin d'être totalement opérationnelles pour la rentrée du 6 janvier 2025.

Centrale d'alarmes techniques MIRACOM : La centrale d'alarme MIRACOM installée dans les années 90 au Collège des Rojalets n'est plus fonctionnelle depuis le mois d'octobre 2023. Le matériel étant devenu obsolète, les recherches de provenance de la panne n'ont pas été fructueuses. La centrale d'alarme a dû être désinstallée.

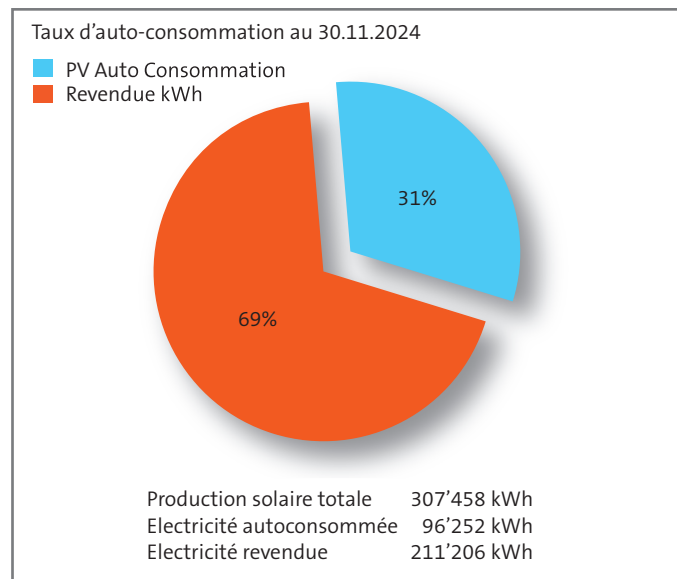
Une nouvelle solution a été trouvée en proposant un système d'alarme fonctionnant au travers d'une transmission par le système TUS (alarmNET 320850). Cette dernière a été mise en service en juin 2024.

Pose et mise en service panneaux photovoltaïques : Débutée fin 2023, la pose des installations photovoltaïques sur le toit du collège des Rojalets a été finalisée et mise en service à la mi-mars 2024. D'une surface totale de 1'600 m² et d'une puissance de 334 kW, la production électrique annuelle attendue pour cette installation est de 367'000 kWh. A fin novembre, sur dix mois et demi d'exploitation, la production effective est de 307'500 kWh.

31% de cette production a été directement consommée sur place et 69% a été revendue à la Romande Energie ce qui a généré un revenu de CHF 36'700.-



La patinoire



rateur, une analyse a été effectuée pour doubler la capacité du nouveau four. Cela a pu se réaliser avec quelques travaux complémentaires d'adaptation de maçonnerie et d'alimentations sanitaires et électriques. Les travaux ont été réalisés durant la période des vacances estivales, hors du temps d'exploitation de la cuisine.

Rénovation et maintenance des établis TMA au Bâtiment C : En avril, les établis de la salle de travaux manuels ont été restaurés. Ces travaux de rénovation réalisés en 2024 offrent plusieurs avantages. En effet, ils permettent de prolonger la durée de vie d'établis anciens tout en préservant leur caractère unique. Les établis sont utilisés par les élèves pour diverses activités manuelles, et offrent à la fois fonctionnalité et caractère.

Installation des Apple TV au bâtiment Necker : 2024 a vu l'arrivée de tablettes Apple dans nos établissements scolaires. Ces dernières, fournies par le canton aux enseignants-e-s de l'école primaire du Collège Necker, permettent de lier, par ondes, l'interactivité entre le boîtier de diffusion vidéo/sonore, l'écran ANF, et la tablette.

Remplacement des antennes Ruckus à Necker : Les antennes de Necker (modèles R500 et R600) sont les plus anciennes du site. Installées en 2016, elles ont été sorties du catalogue et remplacées par les modèles R510 et R610. Depuis

2.2.2 Collège « Necker » au Chaucey

Barrières de sécurité extérieures : Afin d'assurer la sécurité pour les différents utilisateurs du site, des barrières ont été installées à différents endroits stratégiques durant le mois de juillet, notamment au bâtiment D (sortie de secours TMA), vers l'escalier accédant à la salle de conférence et dans le préau couvert B-C. Les différents matériaux utilisés respectent les normes de sécurité et les travaux n'ont pas engendré de perturbations pour les utilisateurs du lieu.

Remplacement du four du restaurant : Un four de la cuisine a présenté des défauts de fonctionnement et de fin de vie. À la demande du restau-

2019, ces modèles ne sont plus garantis par les firmwares actuels, y compris tout développement du logiciel. Le fabricant ne maintient donc plus ces équipements depuis quatre ans.

De plus, ces anciens modèles R500-R600 empêchent le passage à une version plus moderne des firmwares et s'avèrent insuffisants en cas d'une faille de sécurité. Leur remplacement est primordial, afin d'actualiser le système en passant en v6.1.2, voire dans quelques mois en v7, technologie qui est en train d'arriver sur le marché.

Rénovation porte salle de gymnastique Bâtiment A : La porte de la salle de gymnastique du Bâtiment A, côté jura, dont la porte d'origine datait des années 1970, a été rénovée en juillet. La nouvelle porte à deux vantaux est réalisée avec du bois d'épicéa, (vernis incolore). Les différentes traverses intermédiaires et inférieures ont été élargies. En ce qui concerne les vitrages, ils respectent les normes sécuritaires pour des activités avec les enfants (double vitrage avec deux faces).



2.3 Les grands projets

2.3.1 Piscine-patinoire

La durabilité est un des points centraux de ce futur complexe et se concrétise notamment par les quelques points suivants : le bois utilisé pour la construction de l'infrastructure est vaudois, les bassins sont en inox (durée de vie « éternelle » et nécessitant beaucoup moins de produits d'entretien), la patinoire est ventilée naturellement et la pompe à chaleur est alimentée par l'eau épurée et tempérée déversée par les Sitse (Services industriel de TS). La patinoire fournira de l'énergie au CAD lors de la création de la glace, qui restituera ensuite cette chaleur à la piscine et vice-versa.

Après une interruption du chantier en début d'année 2024, pour permettre à l'entreprise de charpente de tout préfabriquer dans leur atelier, les travaux ont repris courant avril et ont avancé conformément au planning. A fin 2024, les trois bâtiments étaient hors d'eau. Il ne manquait que les fenêtres de la patinoire et les portes extérieures pour qu'ils soient également hors air. Les bassins en inox ont été posés. Les éléments pour la filtration d'eau, ainsi que le chauffage, les sanitaires, les chapes et les carrelages ont commencé à être installés. Quant à la dalle froide pour la patinoire, elle sera posée au printemps 2025.

La mise en service se fera, comme prévu, de manière séquentielle durant l'année 2025, soit :

1. La piscine ouvrira pour la rentrée scolaire 2025.
2. La patinoire ouvrira pour la saison hivernale 2025.
3. Les modalités pour l'exploitation du restaurant sont en cours d'analyse.

2.3.2 Le projet VD4

2.3.2.1 Projet d'infrastructure sportive

Projet « Salle de gymnastique » au Chaucey :

Dans le cadre de la sélection en deux tours du marché de « concept-réalisation » du projet de salles de gymnastique double, Arsco SA a sélectionné début 2024 trois groupements composés d'une entreprise générale et d'un architecte. Fin avril, les trois groupements ont reçu le cahier des charges complet leur permettant de réaliser et chiffrer un projet détaillé. Du 16 juillet au 19 août, le comité d'évaluation et les experts ont pris connaissance et analysé les trois projets. La décision d'adjudication s'est portée sur le projet « Podium » porté par le groupement composé de l'entreprise ComplexBau et du bureau d'architecte CCHE-Genève.



La piscine

2.3.2.2 Projection d'évolution du site des Rojalets

Conformément au mandat de transformation des préaux couverts du rez-de-chaussée du Collège des Rojalets confié par l'APEJ à Arsco SA, les devis des principaux mandataires ont été remis début 2024.

La demande de permis de construire a été déposée à mi-mai 2024 auprès de la commune de Coppet. Après une longue période de consultation auprès des services cantonaux, l'autorisation de construire a été délivrée en date du 21 octobre 2024. L'installation de chantier et la réalisation des travaux de démontage prévus initialement durant les vacances d'octobre ont été replanifiés avec l'ensemble des travaux pour garantir la tenue des délais de la rentrée scolaire d'août 2025.

2.4 Affichage Numérique Frontal (ANF)

A la demande du canton, nous procédons au remplacement des anciens tableaux noirs et des anciennes installations avec écrans beamers, par de nouveaux écrans à Affichage Numérique Frontal, appelés ANF. Notre travail consiste à démonter et assainir les anciennes installations électriques et informatiques et refaire ces installations en fonction des nouveaux appareils.





Le Théâtre

2.5 Manifestations, utilisation des locaux

En 2023, nous avons implémenté Gelore, un logiciel de gestion des locaux, afin d'optimiser l'organisation et l'attribution des espaces. En 2024, une nouvelle fonctionnalité a été déployée, permettant à nos principaux clients externes de réserver directement en ligne, simplifiant ainsi le processus et améliorant l'accessibilité de nos infrastructures.

2.5.1 Théâtre

Pour 2024, le Théâtre de Terre Sainte a été réservé pour accueillir 154 manifestations tous types confondus. Cela inclut notamment :

- Les préparations et représentations des spectacles de l'Association du Théâtre de Terre Sainte (ATTS),
- Les préparations et représentations des spectacles scolaires primaires et secondaires,
- Les animations dédiées aux élèves du primaire et du secondaire,
- Les conférences des enseignants et journées pédagogiques,
- Les réunions d'information pour les parents d'élèves,
- Les préparations et représentations des spectacles de sociétés locales,
- Les séances intercommunales,
- Divers séminaires et événements ponctuels.

Comparativement aux années précédentes, nous constatons que les réservations actuelles suivent une tendance similaire. Les demandes des sociétés locales, qui souhaitent parfois plusieurs soirées consécutives, restent difficiles à satisfaire, en particulier lors des périodes de forte utilisation par les écoles.

Les principaux utilisateurs demeurent les établissements scolaires, avec une part significative des réservations. Le collège secondaire représente la plus grande part avec 59 jours, tandis que les écoles primaires, comptabilisent 26 jours.

Le second plus grand utilisateur est l'Association du Théâtre de Terre-Sainte (ATTS), qui représente 52 jours de réservation, confirmant ainsi son rôle majeur dans l'utilisation des infrastructures.

D'autres structures, comme Coopéra (8 jours),

APEJ (4 jours), et le Centre de Danse Or (3 jours), utilisent les installations de manière plus ponctuelle. Enfin, Gospel Connecté et l'École de Musique comptabilisent chacun 1 jour de réservation.

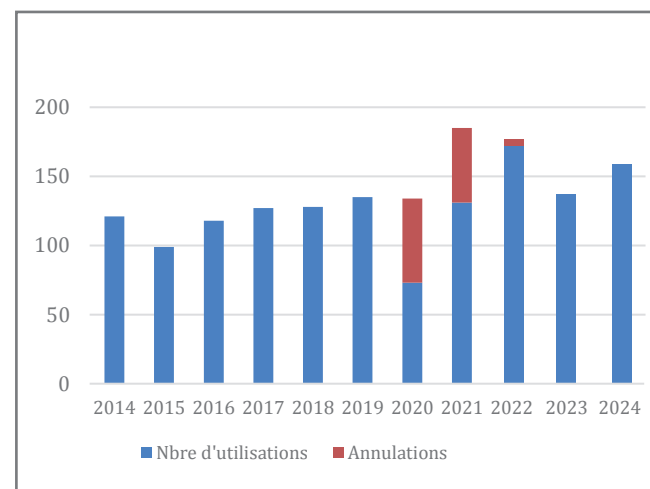
Toutefois, malgré cette programmation riche, certaines demandes ont dû être refusées. Ces refus n'étaient pas liés au coût, mais principalement aux contraintes de planning. En effet, certaines réservations se chevauchaient, et il n'était pas possible de démonter un spectacle et de remonter l'ensemble des installations le même jour pour les événements suivants.

Cette situation reflète le fort engouement pour le Théâtre de Terre Sainte et souligne la nécessité d'une planification rigoureuse afin de répondre au mieux aux attentes de chacun.

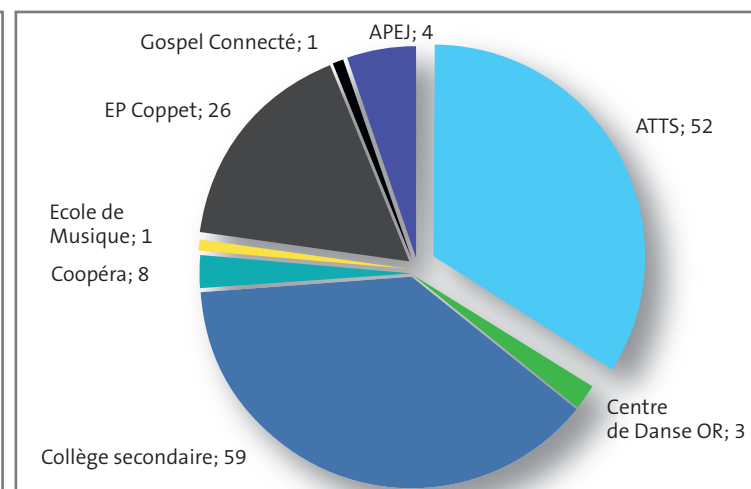
* Un séminaire, d'une heure à ½ journée, correspond à un jour d'utilisation. Cela intègre la mise en place, le séminaire en tant que tel et le rangement des locaux.

** Les journées de montage technique sont incluses dans les jours d'utilisation.

Utilisation totale en jours *



Répartition de l'utilisation du Théâtre en 2024 **





2.6 Système de contrôle interne

Chaque année, dans le cadre du contrôle ordinaire, le réviseur établit, en complément du rapport destiné à l'Assemblée générale, un rapport détaillé à l'attention du Conseil d'administration. Ce document contient des remarques sur l'établissement des comptes, le système de contrôle interne (SCI) et le résultat de la révision. Il fait l'objet d'une discussion entre la Commission finance, le SCI et le réviseur afin d'identifier d'éventuelles améliorations.

Dans le cadre de l'implémentation du nouvel ERP, les processus internes ont été revus pour s'aligner aux exigences du SCI, garantissant ainsi une meilleure cohérence entre la gestion opérationnelle et les principes de contrôle interne. Ce travail est encore en cours de finalisation, avec pour objectif d'optimiser l'efficacité et la fiabilité du SCI sur la base des recommandations du réviseur et des besoins internes.

2.7 Gestion du patrimoine

Une bonne gestion du patrimoine nécessite une connaissance précise du domaine bâti et une mise à jour régulière des documents de référence. Le référentiel actuel de nos bâtiments, architectural et technique, historiquement basé sur des plans papier, a fait l'objet d'une informatisation majeure. Ce travail, initié et commencé par le site

de Necker, est aujourd'hui quasiment achevé. Il se poursuivra avec la finalisation des plans de la piscine patinoire, permettant ainsi d'avoir une vision numérique complète et actualisée de l'ensemble de notre domaine bâti.

2.8 Gestion des énergies

2.8.1 Bilan des consommations

Depuis 2016, Arsco SA vise en priorité à réduire les besoins des consommations énergétiques thermiques et électriques de ses bâtiments. Par les actions d'optimisation réalisées, nous recherchons un équilibre entre les besoins de nos utilisateurs et les consommations énergétiques de nos bâtiments. Nous visons une sobriété énergétique en répondant spécifiquement aux justes besoins.

La seconde stratégie mise en place vise à recourir aux énergies renouvelables. Le réseau de chauffage à distance (CAD) qui valorise la récupération de chaleur des eaux usées traitées est opérationnel depuis 2019. La première étape pour la valorisation de l'électricité d'origine solaire a été mise en service au 1^{er} trimestre 2024.

2.8.2 Energie électrique

Malgré les agrandissements respectifs sur les deux Collèges, les actions d'économies d'énergie mises en œuvre depuis 2016 ont permis des réductions respectives de 16,5% et 15,5% des consommations électrique du Collège des Rojalets et du Collège Necker. Le tableau 1 ci-contre montre le bilan consommation électrique de ces trois dernières années en regard de notre année de référence de 2016.

2.8.3 Energie photovoltaïque

La production totale d'électricité photovoltaïque en 2024 est de 314'262 kWh. 31,4% de la production totale a été redistribué au Centre sportif et au Collège des Rojalets grâce au regroupement des consommateurs. Le solde, soit 68% de la production a été revendu à notre distributeur, ce qui représente un revenu d'environ CHF 37'000.-

Le tableau 2 indique la production photovoltaïque du site des Rojalets ainsi que la répartition de cette production vers les bâtiments. Pour le Collège des Rojalets, en regard de sa consommation totale de 292'365 kWh et de sa consommation propre de 98'651 kWh d'électricité photovoltaïque, nous pouvons constater que l'autonomie énergétique du bâtiment est de l'ordre de 34%.

Tableau 1 : Bilan des consommations électriques

Bâtiments	Données d'électricité annuelle brute				Variation 2016 / 2024
	Référence 2016	2022	2023	2024	
Rojalets	350'000 kWh	319'000 kWh	279'000 kWh	292'364 kWh	-16,47 %
Achat	350'000 kWh	319'000 kWh	279'000 kWh	193'713 kWh	
Photovoltaïque	0 kWh	0 kWh	0 kWh	98'651 kWh	
Centre Sportif	Non connue	63'104 kWh	54'084 kWh	35'662 kWh	
Achat RE ^{(1) (2)}	Non connue	63'104 kWh	54'084 kWh	26'228 kWh ⁽²⁾	
Achat Arsco ⁽³⁾				6'509 kWh ⁽³⁾	
Photovoltaïque ⁽³⁾				2'925 kWh ⁽³⁾	
Necker	129'000 kWh	116'000 kWh	110'000 kWh	109'000 kWh	-15.50 %

(1) Fournisseur Romande Energie, comptabilité sous responsabilité du Centre Sportif
(2) Période du 1^{er} janvier 2024 au 7 Août 2024 avant regroupement des consommateurs
(3) Période du 8 août 2024 au 31 décembre 2024 après regroupement des consommateurs

Tableau 2 : Production photovoltaïque

Production Photovoltaïque	Répartition de la production photovoltaïque				Répartition 2024
	Référence 2016	2022	2023	2024	
Production Totale	0 kWh	0 kWh	0 kWh	314'262 kWh	100 %
Conso. Rojalets	0 kWh	0 kWh	0 kWh	98'651 kWh	31,40 %
Conso. Centre sportif	0 kWh	0 kWh	0 kWh	2'925 kWh	0,93 %
Revente	0 kWh	0 kWh	0 kWh	212'686 kWh	67,67 %

2.8.4 Bilan environnemental des consommations électriques

Le tableau 3 indique le bilan environnemental des émissions de CO² générées par la consommation électrique des bâtiments. Pour le Collège des Rojalets la réduction de plus de 20 tonnes de CO²/an soit une baisse de 37%, est un cumul entre les actions d’optimisation et la consommation électrique d’origine photovoltaïque. Pour le Collège Necker, la réduction d’environ 3 tonnes de CO²/an soit une baisse de 15,5%, est due uniquement aux actions d’optimisation énergétique.

Tableau 3 : Bilan environnemental des consommations électriques

Bâtiments	Tonnes de CO ² des consommations électriques				Variation 2016 / 2024
	Référence 2016	2022	2023	2024	
Rojalets	54,25 T CO²	49,45 T CO²	43,25 T CO²	33,97 T CO²	-37,38 %
Achat ⁽³⁾	54,25 T CO ²	49,45 T CO ²	43,25 T CO ²	30,02 T CO ²	
Photovoltaïque ⁽⁴⁾				3,95 T CO ²	
Centre Sportif ⁽¹⁾	Non connue	9,78 T CO²	8,38 T CO²	5,19 T CO²	
Achat RE ^{(1) (2)}	Non connue	9,78 T CO ²	8,38 T CO ²	4,06 T CO ²	
Achat Arsco ⁽³⁾	0 T CO ²			1,01 T CO ² ⁽²⁾	
Photovoltaïque ⁽⁴⁾	0 T CO ²			0,12 T CO ²	
Necker	19,99 T CO²	17,98 T CO²	17,05 T CO²	16,89 T CO²	-15.50 %

(1) Fournisseur Romande Energie, comptabilité sous responsabilité du Centre Sportif
(2) Emissions liées à la consommation du 8 août 2024 au 31 décembre 2024
(3) Electricité Suisse 155 g CO²/kWh
(4) Electricité Photovoltaïque 40 g CO²/kWh

2.8.5 Energie thermique

Le suivi de la consommation thermique montre que les actions d’économie d’énergie mises en œuvre depuis 2016 ont permis une réduction respective de 45,91 % et 43,40 % pour le Collège des Rojalets et le Collège Necker. Le tableau 4 montre l’évolution de ces trois dernières années en regard de l’année 2016.

Tableau 4 : Bilan environnemental des consommations thermiques

Bâtiments	Données de consommation thermique brute				Variation 2016 / 2024
	Référence 2016	2022	2023	2024	
Rojalets	1’119’000 kWh	599’000 kWh	620’000 kWh	605’313 kWh	-45,91 %
Necker	696’000 kWh	384’000 kWh	387’000 kWh	393’940 kWh	-43,40 %

2.8.6 Bilan environnemental des consommations thermiques

Le réseau de chauffage à distance (CAD) qui alimente nos bâtiments dispose d’une chaudière au mazout permettant de pallier des pannes éventuelles ou de compléter l’appoint de chaleur lors de périodes de grands froids. L’énergie fournie par le réseau CAD est un mixte entre la récupération de chaleur des eaux usées, l’électricité des pompes à chaleur et le mazout de la chaudière de secours qui varie en fonction de l’exploitation. Chaque fin d’année, la Romande Energie réalise donc un bilan d’exploitation permettant de donner le taux d’énergie renouvelable et la valeur d’émission de l’énergie. Pour l’année 2024, le taux d’énergie renouvelable du réseau de CAD s’élève à 83 % avec une valeur d’émission environnementale de 53 gCO²/kWh.

Le tableau 5 décrit l’évolution des impacts environnementaux de ces trois dernières années en regard de l’année 2016. Il montre également le bilan environnemental des émissions de CO² générées par la consommation thermique des bâtiments. Pour le Collège des Rojalets la réduction est de plus de 264,45 Tonnes de CO²/an soit une baisse de 89,18%. Pour le Collège Necker, la réduction est de 163,56 Tonnes de CO²/an soit une baisse de 88,68 %. Pour les deux bâtiments, la réduction importante de 428 Tonnes de CO²/an est un cumul des actions d’optimisation énergétique et du recours aux énergies renouvelables.

2.8.7 Bilan environnemental global

En regard des consommations de 2016, l’économie de CO² réalisée pour l’année 2024 est de 451,38 tonnes à raison de 428 tonnes pour la partie thermique est 23,38 tonnes pour la partie électrique.

Un rapide comparatif: sachant que le kilométrage moyen de nos voitures est de 15’000 kilomètres par année, qu’un SUV (Sport Utility Véhicule) moyen émet environ 250 grammes de CO² par kilomètre, l’économie réalisée représente le kilométrage annuel de 120 SUV.



Tableau 5 : Bilan environnemental des consommations thermiques

Bâtiments	Tonnes de CO ² des consommations thermiques				Variation 2016 / 2024
	Référence 2016	2022	2023	2024	
Taux Energie ren.	0 %	89 %	91 %	83 %	+ 84 %
Valeur d’émission	265 gCO ² /kWh	52 gCO ² /kWh	30 gCO ² /kWh	53 gCO ² /kWh	- 80 %
Emissions Totales	480,97 TCO²	51,12 TCO²	30,26 TCO²	52,96 TCO²	-88,99 %
Rojalets	296,53 TCO ²	31,15 TCO ²	18,60 TCO ²	32,08 TCO ²	-89,18 %
Necker	184,44 TCO ²	19,97 TCO ²	11,66 TCO ²	20,88 TCO ²	-88,68 %



2.9 Mise en place de l'ERP

Cette année, nous avons déployé un **ERP (Enterprise Resource Planning, ou progiciel de gestion intégré)**, un outil centralisant l'ensemble des processus clés de l'entreprise. Il regroupe la gestion des commandes, la facturation client et fournisseur, la comptabilité, les ressources humaines, la gestion des caisses et des salaires.

L'implémentation d'un ERP présente de nombreux avantages :

- **Gain d'efficience :** automatisation des tâches répétitives et réduction des erreurs.
- **Traçabilité et fiabilité des données :** accès en temps réel aux informations et meilleur suivi des opérations.
- **Amélioration de la collaboration :** centralisation des données et meilleure communication entre les services.
- **Optimisation de la prise de décision :** accès rapide à des indicateurs clés et reporting précis.

Grâce à cette modernisation, nous avons considérablement amélioré notre organisation interne et renforcé notre capacité à gérer nos activités de manière efficace et structurée.

2.10 Communication

Depuis 2020, Arsco SA a mis en place différents outils de communication tels qu'un site internet, un compte Facebook, un compte LinkedIn et une newsletter : Arsco-News.

Arsco SA tient à transmettre efficacement ses actualités et ainsi entretenir un lien privilégié avec les autorités et la population de Terre Sainte.

Le bilan 2024 montre que le site internet <http://www.arsco.ch> a été consulté par plus de 54'699 visiteurs. Le mois de décembre a été le plus visité avec 5'453 consultations. Sur l'année, nous pouvons constater une moyenne de 150 visites par jour.

Concernant Facebook et LinkedIn, les pages sont alimentées 1 à 3 fois par mois selon les actualités de la société.

Arsco-News a été éditée une fois en janvier 2024 avec un taux d'ouverture de 55,1%.

